

## **Elections au conseil de gestion du DGAP : profession de foi de la liste déposée par le syndicat SUD Recherche**

*Le Conseil de Gestion du Département donne son avis sur la vie collective du Département et des Unités qui en dépendent. Le conseil débat des moyens alloués aux différentes priorités scientifiques, des demandes de formation, de la valorisation et de la diffusion de l'information scientifique et technique tant au sein du département que vers l'extérieur.*

Vous êtes appelés à voter pour renouveler le conseil de gestion du DGAP. Pour la deuxième fois nous présentons une liste parrainée par le syndicat SUD. Nous ne voulons pas que ce conseil soit réduit à une simple chambre d'enregistrement, lorsqu'il se réunit (seulement 3 fois durant le dernier mandat de 4 ans), les « affaires sérieuses » se traitant au conseil scientifique (7 ou 8 réunions).

- **Nous voulons un projet collectif d'avenir pour l'INRA et le DGAP, une recherche publique forte et indépendante** avec des personnels titulaires, des personnes respectées, dont le travail est reconnu à sa juste valeur. Nous voulons travailler dans un cadre de coopération et non de compétition pour une recherche prioritairement au service de la société,
- **Le droit des générations futures à disposer d'une planète vivable passe par un soutien fort à l'agriculture durable** Le modèle agricole dominant, même relooké en agriculture raisonnée, ne répond plus aux besoins ni aux attentes et nous a conduit à des impasses humaines, écologiques et économiques...
- **Le DGAP se doit d'avoir un financement très majoritairement public. Une recherche prioritairement au service de la société toute entière** ne se définit pas en fonction des seules demandes des industriels. A ce titre, nous sommes opposés aux pôles de compétitivité qui entérinent définitivement le bradage de certaines unités du DGAP au secteur privé.
- **Une expertise publique indépendante est l'une des clés d'une relation de confiance entre les citoyens et la recherche**, Les multiples controverses récentes démontrent que la recherche publique ne doit pas être juge et partie, par exemple sur les innovations biotechnologiques (OGM).
- **Nous sommes opposés aux dispositifs d'intéressement** liés à la brevetabilité du vivant, contraires à l'éthique du service public de recherche et injustes vis-à-vis des personnels qui travaillent dans des domaines en dehors du champ de l'innovation technologique.

A l'opposé de ce que le prétendu « pacte » pour la Recherche veut imposer, nous serons vigilants pour :

**Que notre département conserve sa cohésion à travers sa structure et ses moyens, notamment ses Unités Expérimentales...** Les « recentralisations » d'équipes, fermetures autoritaires d'unités GAP (cf Fréjus) et l'extension de la précarité vont dans l'autre sens.

**Que le DGAP sauvegarde son savoir-faire expérimental**, en assurant le renouvellement des compétences nécessaires à une approche globale, en évitant le piège du tout-génomique et « l'éco-génomique des métagénomes » du rapport d'orientation INRA. Qui connaîtra encore bientôt les plantes, les principes agronomiques de base de l'amélioration des plantes ? Cela passe aussi par un renforcement de la formation et des recrutements diversifiés.

**Que les compétences acquises par les personnels soient reconnues dans un plan de reclassement. Que les doctorants aient un vrai contrat de travail** et qui soient recrutés le plus tôt possible après leur thèse.

Par leur action au Conseil de Département, les candidat(es) présent(e)s sur cette liste souhaitent un fonctionnement unitaire avec les élus des autres listes, proposent de débattre et d'agir sur l'organisation de la Recherche et des conditions de travail de toutes les catégories, ainsi que sur l'évolution de ces recherches.

**Seule une intervention forte des représentants du personnel sera susceptible de changer la donne et de redonner du poids à la légitimité du département.**

Candidats de la **liste déposée par le syndicat SUD recherche**

Jean-Claude Dusautoir (IE Montpellier)

Bernard Rolland (IR Rennes)

Bernard Dagou (TR Toulouse)

Philippe Noël (AJT Montpellier)

Annie Faye (TR Clermont-Ferrand)

Gwenn Verplancke (TR Rennes)

Isabelle Goldringer (CR Le Moulon)

Alain Baranger (CR Rennes)

Jean-François Hu (TR Estrées-Mons)